

► PROCÉDURE D'ADMISSION

1. Visite et retrait du dossier auprès de l'accueil de la résidence.
2. Dépôt du dossier.
3. Rendez vous obligatoire avec le médecin coordonnateur de l'établissement et la directrice.
4. Avis préalable de la commission permanente du CCAS qui juge des priorités d'entrée.
5. Inscription éventuelle sur une liste d'attente.
6. Dossier administratif avant entrée.



► CONTACT

// RÉSIDENCE AUTONOMIE LE CLAIRON
4 rue Marcel Pagnol - 69 800 Saint-Priest
Tél. 04 81 92 22 55
leclairon@ccas-saint-priest.org



RÉSIDENCE AUTONOMIE

► LE CLAIRON

// Établissement médico-social pour personnes âgées autonomes de 60 ans et plus, seules ou en couple. (EHPA)

La résidence est située à proximité de différents commerces et services. Elle est desservie par la ligne T2 du tramways et la ligne C25 des TCL.



►► La résidence du Clairon, accueille dans un cadre agréable et verdoyant des personnes de plus de 60 ans valides et autonomes.

►► DES ESPACES COLLECTIFS POUR VIVRE ENSEMBLE

Le personnel privilégie l'animation et la vie collective et propose régulièrement des activités de maintien de l'autonomie : ateliers mémoire, gym douce... La Résidence met également à votre disposition des espaces de convivialité et d'échanges : salons, bibliothèque, parc, jardin partagé...

►► LA RESTAURATION

L'Auberge du Bon Temps est ouverte le midi du lundi au vendredi. Repas servi à 11h45. Vous pouvez inviter votre famille ou vos amis. Pour les soirs et les week-ends, vous avez la possibilité de commander des repas à emporter.



►► SURVEILLANCE PARA-MÉDICALE

La liberté de choix du médecin traitant et autres intervenants médicaux et paramédicaux est préservée. Une vigilance constante n'en est pas moins assurée par une équipe médico-sociale composée d'auxiliaires de soins.

Une présence 24 heures sur 24 et un système de téléalarme viennent compléter la prise en charge de la sécurité et de la tranquillité des résidents.

►► LA SÉCURITÉ DES RÉSIDENTS

La sécurité des résidents est un des atouts de cet établissement : un système interne d'appel relie chaque résident au personnel de permanence. La résidence est également équipée de vidéo surveillance.



►► LES LOGEMENTS :

- 62 de type I, d'une superficie de 33 m² avec loggia de 14 m².
- 1 de type II, d'une superficie de 42 m² avec loggia de 14 m².

►► TOUS ÉQUIPÉS :

- d'une salle de bain aux normes handicapées,
- d'un coin cuisine,
- d'une prise TV et téléphone,
- d'un parking privatif.

►► SERVICES ET EQUIPEMENTS À DISPOSITION :

- 1 restaurant
- 1 laverie
- 2 salons
- 1 bibliothèque
- 2 salles d'activités
- 1 chambre d'hôte
- 1 salle d'esthétique
- 1 parc arboré
- 1 terrain de boules
- 1 jardin partagé
- Maintenance : permanence assurée par un agent technique.